



# Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

## Mot du président et du directeur général



LE PRÉSIDENT,  
Claude Beaulieu



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
Bernard Dufourd

C'est avec un plaisir renouvelé que nous déposons, au nom des membres du conseil des commissaires, le rapport annuel 2015-2016 de la Commission scolaire des Draveurs. Le lecteur y trouvera notamment les résultats obtenus au terme de la dernière année de notre plan stratégique et de notre convention de partenariat.

Parmi les nombreux faits saillants de l'année scolaire 2015-2016, nous souhaitons rappeler à la population qu'en dépit de toutes les années successives de compressions budgétaires qui nous ont été imposées par le ministère, la Commission scolaire des Draveurs est parvenue à réduire son déficit de près de 1M\$ par rapport à ce qu'elle avait prévu lors de l'adoption de son budget en septembre 2015. En ce qui concerne notre parc immobilier, nous avons investi plus de 4M\$ via la mesure gouvernementale Maintien des bâtiments pour réaliser 9 projets, dont la rénovation de l'auditorium Nicolas-Gatineau. Notre commission scolaire a aussi procédé à une vaste campagne de consultation publique auprès de nos parents afin d'identifier les meilleurs scénarios possibles en ce qui a trait à la répartition de notre clientèle pour les années à venir, et ce, en tenant compte de l'augmentation de notre clientèle et de la construction de deux nouvelles écoles.

L'année 2015-2016 fut aussi marquée par le renouvellement des conventions collectives de nos employés de soutien, de nos professionnels et de nos enseignants. À cet égard, nous souhaitons indiquer à la population que les moyens de pression de nos employés ont été orchestrés dans le respect des règles gouvernementales, de la partie patronale et de nos élèves.

Mais ce que nous tenons à souligner d'abord et avant tout, ce dont nous sommes le plus fiers, c'est que nos élèves continuent de s'améliorer! En effet, nous constaterons à la lecture de ce rapport que la Commission scolaire des Draveurs affiche un taux de diplomation et de qualification qui se rapproche de plus en plus de celui de la moyenne provinciale. Qui plus est, le taux de décrochage de nos élèves à la formation générale des jeunes a connu une baisse de près de 5 points de pourcentage depuis 2011. Ces belles réussites sont notamment attribuables au travail des gestionnaires et des enseignants qui est de plus en plus axé sur les pratiques pédagogiques garantes de succès, sans oublier bien sûr l'apport indéfectible de nos professionnels et de nos employés de soutien sans qui de telles améliorations n'auraient jamais pu être envisageables.

### Bonne lecture!

Le président,  
Claude Beaulieu

Le directeur général,  
Bernard Dufourd

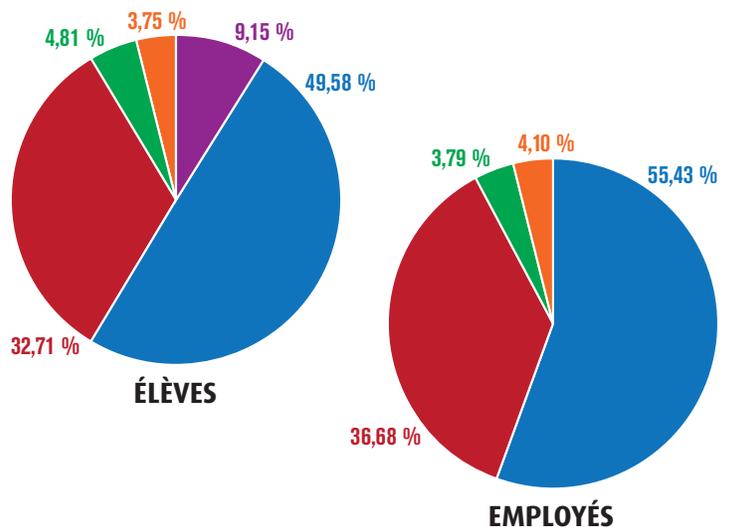
# Rapport annuel 2015-2016

## Le profil de la Commission scolaire des Draveurs

La Commission scolaire des Draveurs comprend 24 écoles primaires, 4 écoles secondaires, un centre de formation générale pour adultes et un centre de formation professionnelle. Elle comprend également un centre administratif et un édifice annexe. En 2015-2016, elle a organisé des services pour répondre aux besoins de 17 981 élèves (1 646 au préscolaire, 8915 au primaire, 5882 au secondaire, 864 à la formation générale des adultes et 674 à la formation professionnelle) en plus d'assurer la formation aux entreprises de la région et de participer au service régionalisé de la formation professionnelle.

La Commission scolaire des Draveurs constitue un agent économique majeur dans la région avec ses 2320 employés dont 1628 à temps complet et 692 à temps partiel. Parmi les employés à temps complet, on dénombre 94 cadres, 87 professionnels, 317 membres du personnel de soutien et 1 130 enseignants. Les employés à temps partiel comprennent 1 cadre, 1 professionnel, 534 membres du personnel de soutien et 156 enseignants. À ce nombre, il faut aussi ajouter les quelque 400 employés occasionnels qui évoluent principalement dans le domaine de la suppléance en enseignement.

Le territoire de la Commission scolaire des Draveurs comprend le secteur Gatineau de la Ville de Gatineau ainsi que les municipalités de Cantley, Denholm et Val-des-Monts.



## Des élus impliqués dans la communauté

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, les commissaires de la Commission scolaire des Drapeurs ont notamment participé aux activités suivantes :

- BBQ de l'école de l'Escalade;
- Activité de financement de Vallée Jeunesse;
- Galas Méritas des écoles secondaires;
- Conseil général des commissions scolaires;
- Souper spaghetti de l'école du Vallon;
- Soirée des Extras au centre Nouvel-Horizon;
- Souper bénéfice du Grand défi Pierre Lavoie;
- Activité de financement au profit de l'AQETA;
- Projet de rallyes des élèves de la formation préparatoire au travail à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau;
- Diverses activités festives dans les établissements.

## L'application du code d'éthique et de déontologie et du règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Drapeurs déclare qu'aucun manquement aux règles d'éthique et de déontologie des commissaires n'a été traité durant l'année 2015-2016.

En conformité avec le règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, la Commission scolaire des Drapeurs informe la population que 77 plaintes ont été traitées par le responsable de l'examen des plaintes et que quatre plaintes ont fait l'objet d'un rapport présenté au conseil des commissaires. Le protecteur de l'élève a par ailleurs traité 26 appels téléphoniques et courriels de plaignants sans examen officiel de la plainte.

Le code d'éthique et de déontologie et le règlement de procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents sont accessibles sur le site web de la commission scolaire à l'adresse suivante : [www.csdraveurs.qc.ca](http://www.csdraveurs.qc.ca). Une copie de ces documents de même que du rapport annuel peut être transmise sur demande auprès du secrétaire général.

# Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école

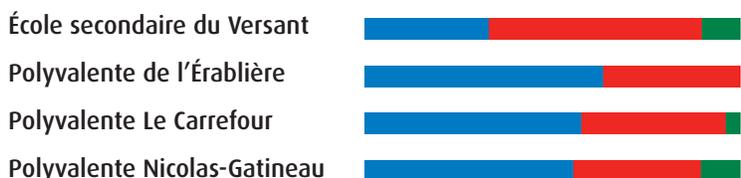
## TABLEAU PAR ÉCOLE

DE LA NATURE DES ACTES DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION RAPPORTÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE EN 2016-2017

### ÉCOLES PRIMAIRES



### ÉCOLES SECONDAIRES



■ PHYSIQUE    ■ VERBALE    ■ ÉCRITE OU ÉLECTRONIQUE

# Le conseil des commissaires



**Claude Beaulieu**  
Président



**Paul Loyer**  
Vice-président  
et Circonscription 3



**Bernard Dufourd**  
Directeur général



**Julie Laberge**  
Directrice générale  
adjointe



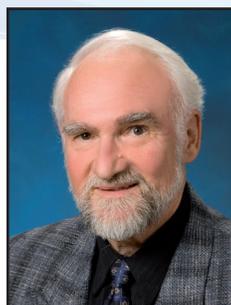
**Patrick Courville**  
Secrétaire général



**Pierre Boucher**  
Circonscription 1



**René-Guy Cantin**  
Circonscription 2



**Normand Sylvestre**  
Circonscription 4



**Paul Morin**  
Circonscription 5



**Steve Kirk**  
Vice-président du comité  
exécutif  
et Circonscription 6



**Lyes Dris**  
Circonscription 7



**Micheline  
Marcotte-Boucher**  
Circonscription 8



**David Pigeon**  
Circonscription 9



**Marie-France Gagnon**  
Circonscription 10



**Annick Tremblay**  
Représentante du comité  
de parents  
(niveau primaire)



**Jérôme Maltais**  
Représentant du comité  
de parents  
(niveau primaire)



**Nathalie  
Dorais-Pagé**  
Représentante du comité  
de parents  
(niveau secondaire)



**Lucie Purdy**  
Représentante du comité  
de parents (EHDA)

# Décisions du conseil des commissaires

## Août 2015

- Nomination de la direction de l'école de la Traversée.
- Nomination de la direction de l'école L'Oiseau-Bleu.
- Nomination d'un responsable des services électroniques Clic Revenu.
- Adoption du Plan d'action des services 2015-2016 en appui au Plan stratégique de la Commission scolaire des Draveurs.
- Adoption de servitudes d'égout et de conduits souterrains entre la Commission scolaire des Draveurs et la municipalité de Cantley.
- Adoption d'une servitude de passage entre la Commission scolaire des Draveurs et la municipalité de Cantley.
- Adoption de l'acquisition d'un terrain entre la Commission scolaire des Draveurs et la municipalité de Cantley.
- Adoption de trois entérinements relatifs à des coûts supplémentaires reliés à la Mesure Maintien des bâtiments dans le cadre de la réalisation de la réalisation de travaux dans deux écoles.
- Adoption du Règlement portant sur l'élection des officiers.
- Élection des membres du comité exécutif pour l'année scolaire 2015-2016.
- Élection de la vice-présidence du comité exécutif.
- Élection des membres des comités de la gouvernance et d'éthique, de vérification, des ressources humaines et du transport.
- Nomination des délégués et substituts 2015-2016 à la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

## Septembre 2015

- Nomination au poste de direction adjointe à l'école du Nouveau-Monde.
- Nomination au poste de direction adjointe aux écoles Du Bois Joli et l'Équipage.
- Nomination d'un membre au Comité de vérification de la Commission scolaire des Draveurs.
- Adoption du plan d'action de la Direction générale au regard des attentes significatives pour l'année scolaire 2015-2016.
- Adoption des plans d'action des services en appui au plan stratégiques pour l'année scolaire 2015-2016.
- Adoption d'un extrait de la politique Contributions financières exigées des parents concernant les services de garde dans les écoles primaires.
- Adoption de la politique de Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités pour l'année 2015-2016.
- Adoption du bilan du plan de redressement 2014-2015.
- Adoption de deux entérinements relatifs à des coûts supplémentaires reliés à la Mesure Maintien des bâtiments dans le cadre de travaux réalisés dans deux écoles primaires.
- Adoption d'un entérinement portant sur la nomination d'un membre au comité de vérification.
- Adoption du budget 2015-2016 de la Commission scolaire des Draveurs.
- Adoption de la rémunération des élus scolaires pour l'année 2016-2016.
- Adoption de la cession d'une parcelle de terrain à la Ville de Gatineau.

Adoption d'une adhésion à un appel d'offres regroupé par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour la vérification des antécédents judiciaires.

## Octobre 2015

- Dépôt des états financiers 2014-2015 de la Commission scolaire des Draveurs.
- Adoption du Plan de redressement de la Commission scolaire des Draveurs pour l'année scolaire 2015-2016.
- Adoption de la désignation d'un membre du conseil des commissaires au conseil d'administration de la Fondation pour la réussite des élèves.
- Adoption d'une délégation au Conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais (RSEQ).
- Adoption d'une dérogation supplémentaire à la liste des dérogations sécuritaires pour l'année 2015-2016.
- Adoption d'un amendement à l'entérinement des coûts supplémentaires d'un projet relatif à la mesure Maintien des bâtiments.
- Adoption d'un entérinement de coûts supplémentaires reliés à la mesure Maintien de bâtiments dans le cadre de travaux réalisés dans une école primaire.

## Novembre 2015

- Adoption de l'entérinement du contrat accordé par le Centre des services partagés du Québec à la Compagnie Rogers Communications pour le contrat de services et d'équipements de téléphonie cellulaire.
- Adoption de deux entérinements de coûts supplémentaires reliés à la mesure Maintien des bâtiments dans le cadre de travaux réalisés dans deux écoles primaires.

Adoption d'une modification au calendrier scolaire primaire-secondaire 2015-2016.

## Décembre 2015

- Nomination au poste de direction adjointe à l'école de l'Odyssée.
- Adoption du rapport annuel du protecteur de l'élève.
- Adoption d'une modification au calendrier scolaire 2015-2016.
- Adoption du choix de limite par lésion – CSST.
- Adoption d'un protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Municipalité de Cantley concernant l'utilisation des locaux à l'école de la Rose-des-Vents.
- Adoption d'un protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau concernant l'utilisation des terrains de tennis extérieurs à l'école Polyvalente Le Carrefour.
- Adoption d'une autorisation pour l'octroi d'un contrat de gré à gré concernant une carte de contrôle de ventilation dans une école primaire.
- Adoption d'une modification à l'organigramme du Service des ressources informatiques, clientèle et transport.
- Adoption d'une résolution permettant à quelques élèves de 6<sup>e</sup> année de fréquenter l'école secondaire du Versant en 2016-2017.

# Décisions du conseil des commissaires

## Février 2016

Dépôt du bilan mi-annuel du Plan d'action des services 2015-2016 en appui au plan stratégique de la Commission scolaire des Draveurs.

Dépôt du rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoption de protocoles d'entente avec les associations ou les clubs sportifs reconnus par la Fédération sportive relativement au Programme sport-études.

Adoption de la politique de la qualité de l'air intérieur.

Adoption d'un amendement à la résolution de servitudes réelles de passage souterrain pour la construction de deux escaliers.

## Mars 2016

Adoption du calendrier scolaire primaire-secondaire 2016-2017.

Adoption d'un mémoire en faveur du maintien d'une gouvernance élue démocratiquement réalisé par la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais.

Adoption de l'actualisation de la politique Admission et inscription annuelle des élèves.

Adoption de la révision budgétaire 2015-2016.

## Avril 2016

Adoption de la planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire 2016-2017 à 2019-2020 et secondaire 2016-2017 à 2020-2021.

Adoption du projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année 2016-2017.

Adoption de la reconduction du mandat de services bancaires de la Banque Royale du Canada.

Adoption de la reconduction des orientations du plan stratégique 2012-2016 pour 2016-2017.

Adoption du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la municipalité de Cantley concernant l'utilisation des locaux à l'école Sainte-Élisabeth.

Adoption de l'aliénation d'un lot sur le chemin du 6<sup>e</sup> Rang à Val-des-Monts.

## Mai 2016

Adoption des critères d'affectation des gestionnaires 2016-2017.

Adoption de l'organigramme de la Commission Scolaire des Draveurs pour l'année 2016-2017.

Adoption du règlement portant sur la tarification pour la délivrance des divers documents ou services de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoption de la reconduction du contrat pour le service d'infirmières auxiliaires autorisées 2016-2017.

Adoption de l'adjudication du contrat de services du programme d'aide aux employées et employés pour l'année 2016-2017.

Adoption d'un protocole d'entente avec la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Draveurs pour l'aménagement de la cour de l'école de l'Escalade.

Adoption de cinq adjudications de contrat reliées à la mesure Maintien des bâtiments dans le cadre de travaux réalisés dans quatre établissements.

Adoption des résolutions de non-renforcements et de congédiements pour incapacité physique.

## Juin 2016

Adoption du plan d'effectifs 2016-2017.

Adoption d'un entérinement de contrat pour l'achat des licences Microsoft.

Adoption de quatre adjudications de contrats reliés à la mesure Maintien de bâtiments pour la réalisation de divers travaux dans quatre établissements.

Adoption du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la municipalité de Val-des-Monts concernant l'utilisation des locaux des écoles de la Colline et L'Équipage.

Adoption du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la fabrique Saint-Alexandre concernant l'utilisation du stationnement de l'église.

Adoption d'une autorisation de servitude d'égout et d'aqueduc entre la Commission scolaire des Draveurs et les Constructions LMA relativement à un projet de construction dans le Domaine Lorrain.

Adoption de l'entérinement du contrat pour la location de photocopieurs.

Bilan de fin d'année du plan d'action des services 2015-2016 en appui au plan stratégique.

Adoption de la nomination d'un délégué officiel intérimaire de la Commission scolaire des Draveurs à la Société GRICS.

Adoption de la résiliation d'une résolution relative à un non-renforcement pour surplus de personnel.

Adoption du bilan de fin d'année du plan d'action des services 2015-2016 en appui au Plan stratégique de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoption de la désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie.

Adoption de l'annulation du règlement portant sur la Gestion des ressources financières allouées aux unités administratives.

Adoption de l'indexation de la tarification au règlement portant sur la location de locaux pour l'année scolaire 2016-2017.

Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour l'année 2016-2017.

Adoption des actes d'établissement pour l'année 2016-2017.

Adoption de l'adjudication d'un contrat de fournitures et de services pour le support et la maintenance de systèmes informatiques.

Adoption des dérogations sécuritaires relatives au transport scolaire pour l'année 2016-2017.

Adoption d'une résolution visant l'obtention d'une demande de prestation acquisitive pour un terrain situé sur le 6<sup>e</sup> Rang à Val-des-Monts.

Adoption de la radiation de certains dossiers de taxe scolaire.

Adoption du taux de taxe 2016-2017 de la Commission scolaire des Draveurs.

Adoption du budget 2016-2017 de la Commission scolaire des Draveurs.

# Décisions du comité exécutif

## Août 2015

Adoption de l'entérinement d'un projet spécial à l'école de la Montée.

Adoption de l'approbation de la liste de chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 5 juillet 2015.

## Octobre 2015

Adoption de l'entérinement du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et le Centre des aînés de Gatineau concernant l'utilisation du stationnement du centre administratif.

Adoption du calendrier d'examen des comptes.

Adoption de l'approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 6 juillet au 27 septembre 2015.

## Décembre 2015

Adoption de l'entérinement du mandat confié au Centre de services partagés du Québec pour l'acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés.

Adoption de l'entérinement du mandat confié au Centre collégial des services regroupés pour l'inspection et l'entretien préventif des systèmes de protection d'incendie et de dispositifs anti refoulement.

Adoption de projets spéciaux pour les écoles Nicolas-Gatineau, du Vallon et des Trois-Saisons.

Adoption de l'approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 28 septembre au 15 novembre 2015.

## Février 2016

Adoption de la reconduction du contrat concernant le programme d'entretien des tours de refroidissement dans les écoles secondaires.

Adoption des projets spéciaux gérés par le comité exécutif pour les écoles de la Colline, de la Montée, Sainte-Élisabeth, Le Petit Prince, des Belles-Rives, de l'Odyssée, de Touraine, L'Oiseau Bleu, du Versant, de l'Escalade, du Nouveau-Monde, La Source, de l'Envolée, du Bois Joli, La Sablonnière, de l'Orée-des-Bois, l'Érablière et de la Traversée.

Adoption de l'approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 16 novembre 2015 au 5 janvier 2016.

## Avril 2016

Adoption de onze reconductions de contrats pour l'obtention de services spécialisés en entretien sanitaire, dont huit octroyés à l'entreprise Nasco entretien ménager d'immeubles inc. et trois à l'entreprise Les Services Ménagers Roy Ltée.

Adoption de l'entérinement de la reconduction du contrat à commande de papier d'imprimerie.

Adoption de la reconduction d'un contrat de suivi d'opération des équipements de traitement d'eau dans les écoles en milieu rural.

Adoption de l'entérinement du contrat d'inspection et d'entretien préventif des systèmes de protection d'incendie et de dispositifs antirefoulement.

Adoption du Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances du comité exécutif pour l'année 2016-2017.

Adoption de projets spéciaux reliés aux établissements Massé, L'Équipage, Le Tremplin, Compétences Outaouais, Nouvel-Horizon.

Adoption de l'approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 6 janvier au 6 mars 2016.

## Mai 2016

Adoption de l'adjudication d'un contrat relié au nettoyage des systèmes de ventilation.

Adoption de deux adjudications de contrat reliées à la mesure Maintien des bâtiments dans le cadre de travaux réalisés dans deux écoles primaires.

Adoption de la reconduction d'un contrat pour l'obtention de services spécialisés en entretien sanitaire octroyé à l'entreprise Services d'Entretien Inter-Québec Inc.

Adoption d'un projet spécial à l'école de la Rose-des-Vents.

Adoption de l'approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 7 mars au 10 avril 2016.

## Juin 2016

Adoption du contrat des assurances générales de la Commission scolaire des Draveurs pour l'année 2016-2017.

Adoption de l'adjudication de quatre contrats de déneigement.

Adoption de trois résolutions relatives à des transports exceptionnels d'élèves.

Adoption de projets spéciaux pour les écoles Carle et des Cépages.

Adoption de l'approbation de la liste des chèques émis et de la liste des paiements directs durant la période du 11 avril au 29 mai 2016.



# Bilan des réalisations de l'année 2015-2016 liées au plan stratégique et au plan d'action annuel

## Orientation 1 : maintenir le développement pédagogique au service de la réussite éducative de chaque élève

- Mise en œuvre de nouveaux modes d'organisation des services éducatifs adaptés aux besoins spécifiques des élèves, notamment par l'entremise de la consolidation de concomitance en secrétariat/comptabilité, de la poursuite du Service d'accueil et d'évaluation des nouveaux arrivants (SAÉNA) ainsi que de la poursuite de l'implantation du modèle de réponse à l'intervention (RàI) à l'ensemble des établissements.
- Poursuite de la promotion de la formation professionnelle auprès de l'ensemble des élèves et des intervenants scolaires, notamment par l'entremise de l'exploitation de l'outil primaire Formation professionnelle Outaouais (FPO) *Explorez les métiers* et du jeu *Mini-olympiades*.
- Valorisation de la formation professionnelle à l'aide de l'élaboration de divers outils et activités tels que les ateliers interactifs, les journées portes ouvertes et l'Escouade FP.
- Orchestration de multiples activités dans le cadre des *Journées de la persévérance*.
- Développement d'outils visant à faciliter les transitions des élèves entre les établissements et à accroître l'arrimage de divers programmes entre le primaire et le secondaire.
- Élaboration d'orientations visant à assurer une bonne transition des élèves entre les classes régulières et les classes spécialisées de même qu'entre les jeunes et les adultes en formation professionnelle.
- Poursuite de l'accompagnement des écoles dans la mise en œuvre de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP).
- Organisation des cours d'été.
- Poursuite du programme La culture à l'école.
- Scolarisation à domicile.
- Organisation des sessions d'examens de reprise en janvier et en juillet.
- Organisation des Choralies.
- Mise en place d'une communauté d'apprentissage professionnelle destinée aux élèves atteints d'une déficience moyenne à sévère.

## Orientation 2 : Être un partenaire engagé et inspirant au sein de notre communauté

Le plan stratégique 2012-2016 compte quatre objectifs précis dans cette orientation soit la promotion et la valorisation de l'école publique, la poursuite de la mise en œuvre des divers partenariats pour les clientèles ayant des besoins particuliers, la promotion et la valorisation de la participation et de l'engagement des parents ainsi que l'accroissement de l'accessibilité des installations de la commission scolaire en collaboration avec la communauté.

- Aliénation des édifices St-Cœur-de-Marie et Sainte-Bernadette.
- Achèvement du projet de construction d'un terrain de football synthétique à l'école Polyvalente Le Carrefour.
- Coordination des suivis nécessaires à la demande de construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de l'Aéroport et une autre sur le territoire de la municipalité de Val-des-Monts.
- Signature de plusieurs protocoles d'entente avec divers partenaires de la commission scolaire.

- Poursuite de la rédaction d'une politique de la réussite éducative.
- Organisation de la campagne de financement Centraide Outaouais pour l'ensemble du personnel.
- Accompagnement des directions d'établissement dans la recherche de solutions novatrices concernant les plaintes en lien avec les élèves ayant des besoins particuliers.
- Organisation de l'accueil des réfugiés syriens.
- Organisation de conférences et de formations portant sur l'hypersexualisation des élèves.

## Orientation 3 : Favoriser, valoriser et enrichir la mise à jour des compétences professionnelles

- Poursuite du programme Promotion des saines habitudes de vie en milieu de travail.
- Dépôt d'un protocole relatif aux invitations et au déroulement des activités officielles de la commission scolaire et de ses unités administratives.
- Mise à jour des formations destinées aux usagers de logiciels reliés à la paye et à la gestion des ressources humaines.
- Mise à jour des formations offertes aux gestionnaires portant sur divers aspects reliés à la gestion des ressources humaines.
- Mise en place d'une offre de formation portant sur une perspective d'enseignement efficace soutenue par le modèle RàI.
- Formation en enseignement efficace.
- Organisation d'un salon de l'emploi regroupant les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais.
- Accompagnement des nouveaux enseignants.
- Bonification du RÉCIT.

## Orientation 4 : Demeurer une organisation centrée sur la mise en œuvre de solutions novatrices et efficaces

- Application de la loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques.
- Suivi des exigences ministérielles en ce qui a trait à la mesure Maintien des bâtiments.
- Suivi des exigences ministérielles reliées à la mesure d'embellissement des cours d'école.
- Poursuite des travaux reliés à l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées.
- Reconduction des contrats qui ont pris fin au 30 juin 2016.
- Suivi du rapport d'inspection concernant la caractérisation pour une saine gestion sécuritaire de l'amiante.
- Poursuite des travaux reliés aux mesures subventionnées par le MEES tels que la réfection de l'auditorium Nicolas-Gatineau et le réaménagement de l'entrée arrière de l'édifice Saint-Rosaire de l'école du Nouveau-Monde dans le but de la rendre accessibles aux usages à mobilité réduite.
- Mise à jour de la politique de Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités.
- Implantation d'un système d'inscription en ligne (Fortic).

# Suivi de la convention de partenariat

Conformément à la Loi sur l'instruction publique et au mode de gestion instauré en 2009 entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et les commissions scolaires, la présente section du rapport rend compte des résultats obtenus en fonction des buts visés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat mise en œuvre en 2012-2016.

La reddition de comptes qui suit présente succinctement, mais significativement les résultats obtenus dans les 5 buts visés de la convention de partenariat. Rappelons que cette dernière est assortie de façon conséquente et complémentaire de conventions de gestion et de réussite éducative conclues entre la commission scolaire et chacun de ses établissements.

## But 1

### L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

La cible ministérielle de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans pour la Commission scolaire des Draveurs a été fixée à 74% d'ici juin 2020. Conséquemment, le premier objectif du **But 1** de la convention de partenariat 2012-2016 vise l'augmentation du taux de diplomation et de qualification qui se situait à 61,9% en 2008 à partir de la cohorte des élèves qui étaient inscrits en 1<sup>ère</sup> secondaire en septembre 2001. À cet égard, la cible pour juin 2016 était de 68%. Bien qu'au moment de la production du présent rapport on ne dispose pas encore de ces données, la Commission scolaire des Draveurs avait déjà atteint son objectif en juin 2015 alors que son taux de diplomation et de qualification s'élevait déjà à 69,8%.

Situation 2014	Situation 2015	Situation 2016	Cible 2019-2020
Juin 2014	Juin 2015		
64,9 %	69,8 %	N/D	74 %
Filles : 69,2 %	Filles : 73,4 %	N/D	
Garçons : 61,1 %	Garçons : 66,5 %	N/D	

Le second objectif du **But 1** vise la diminution du taux d'abandon scolaire en formation générale des jeunes, le faisant passer de 32,4% en 2007-2008 à 20% en 2015-2016. Ici encore, bien qu'on ne dispose pas de ces données au moment de l'impression du présent rapport, deux ans plus tôt, c'est-à-dire en juin 2014, la commission scolaire affichait déjà un taux d'abandon scolaire en formation générale des jeunes de 18,1%, soit 1,9 point de pourcentage de moins que la cible qu'elle s'était fixée pour juin 2016.

Situation 2011-2012	Situation 2013-2014	Cible 2015-2016
20,13 %	18,1 %	20 %

Ainsi, la Commission scolaire des Draveurs a non seulement atteint, mais largement dépassé les deux objectifs reliés au premier but de sa convention de partenariat.

## But 2

### L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Le premier objectif du **But 2** est d'augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de français lecture à la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. À cet égard, on visait un taux de réussite de 81% en juin 2016 et on a atteint 93%! On peut donc raisonnablement prétendre que les formations offertes aux enseignantes et aux enseignants depuis quelques années en lien avec les quatre dimensions de la lecture (comprendre, interpréter réagir et apprécier) ont généré les résultats escomptés.

Le deuxième objectif du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français écriture des élèves à la fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. Alors que la cible était de 86% pour l'année scolaire 2015-2016, ici encore la commission scolaire a dépassé considérablement son objectif en enregistrant un taux de réussite de 90% en juin 2016! L'enseignement de stratégies et de connaissances prodigué aux élèves dans le but de les amener à réaliser des projets d'écriture semble donc répondre à leurs besoins.

L'objectif 3 du **But 2** de la convention de partenariat est d'augmenter le taux de réussite des élèves en français lecture de 5<sup>e</sup> secondaire. Les données de départ témoignaient d'un taux de réussite de 75% en juin 2012 avec une cible de 77% pour l'année scolaire 2015-2016. En juin 2016, la commission scolaire affichait un taux de réussite de 76%, soit un point de pourcentage en deça de l'objectif qu'elle s'était fixée. Ici, la commission scolaire devra favoriser l'enseignement axé sur les diverses dimensions de la lecture de même que sur le modèle de réponse à l'intervention dans le but d'accroître son taux de réussite.

L'objectif 4 du **But 2** consiste à augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français écriture des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire. Pour l'année scolaire 2015-2016, la commission scolaire a dépassé par 4 points de pourcentage la cible de 75% qu'elle s'était fixée! Avec un taux de réussite de 79%, la Commission scolaire des Draveurs se trouve maintenant à 3 points de pourcentage au-dessus de la région et à seulement 2 points de pourcentage en-dessous de la moyenne provinciale. Cette belle réussite est largement attribuable à l'harmonisation des pratiques en évaluation.

# Suivi de la convention de partenariat

## But 3

### L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Le premier objectif du **But 3** vise l'augmentation du taux de qualification des élèves inscrits dans le parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire. On visait une augmentation de 2,5% d'ici juin 2016. Bien que nous ne disposions pas de cette donnée au moment de la diffusion de ce rapport, en juin 2014, le taux de qualification des élèves inscrits en métier semi-spécialisé avait déjà augmenté de 5,8%. Il semblerait donc que la Commission scolaire dépassera son objectif. Malgré tout, la formation de ces jeunes demeure un défi pour l'organisation si bien qu'on envisage maintenant des stratégies plus ambitieuses pour rencontrer les besoins de cette clientèle fragilisée, notamment la création d'un centre de qualification qui leur sera consacré en exclusivité.

Le deuxième objectif du **But 3** vise l'augmentation du taux de participation des écoles aux activités proposées dans le plan de la *Stratégie régionale d'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais*. En juin 2016, toutes les écoles de la commission scolaire devaient être inscrites à au moins deux des activités proposées dans ledit plan, ce qui était effectivement le cas. Cet objectif a donc été atteint.

## But 4

### L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

L'objectif 1 du **But 4** de la convention de partenariat porte sur la réduction du nombre d'actes de violence et d'intimidation signalés à la Direction générale. En 2015-2016, chacun des établissements d'enseignement primaire et secondaire de la Commission scolaire des Draveurs a complété un bilan de la mise en œuvre de son plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Ce bilan a permis aux écoles de bonifier leur plan de lutte en prévision l'année scolaire en cours.

La cible qui avait été établie pour l'année 2015-2016 visait une réduction de 30% des gestes de violence et d'intimidation en

fonction du nombre qui avait été répertorié en 2012-2013, soit 180. Pour que cette cible soit atteinte, le nombre de gestes de violence et d'intimidation portés à l'attention du directeur général en 2015-2016 devait donc être égal ou inférieur à 126. Dans les faits, 236 incidents ont été répertoriés, soit près du double de la cible qui avait été établie.

Cependant, au-delà des apparences, ce constat peut être perçu d'un angle positif. En effet, en 2012-2013, suivant l'adoption de la Loi 56, les intervenants des milieux scolaires s'étaient appropriés de manière très asymétrique la nouvelle procédure reliée à la consignation des gestes jugés suffisamment importants pour être consignés dans le registre prévu à cet effet et portés à l'attention du directeur général. Or, au cours des dernières années, avec l'aide du Service des ressources éducatives, les divers intervenants des écoles ont développé des mécanismes qui leur permettent désormais de colliger beaucoup plus rigoureusement les gestes de violence et d'intimidation qui sont portés à leur attention.

Ainsi, il est raisonnable de penser que concrètement, cette hausse considérable des gestes répertoriés est associée à une baisse tout aussi considérable des gestes de violence et d'intimidation réellement vécus dans les milieux. Autrement dit, la Commission scolaire des Draveurs considère que le nombre de gestes de violence et d'intimidation répertoriés dans chacune de ses écoles a augmenté précisément parce que l'ensemble de ses intervenants sont désormais plus sensibles et davantage proactifs au regard de cette réalité. Conséquemment, globalement, les élèves cheminent maintenant dans des milieux plus sains et plus sécuritaires.

L'objectif 2 du **But 4** est en lien avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour promouvoir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. Cet objectif est atteint depuis déjà quelques années.

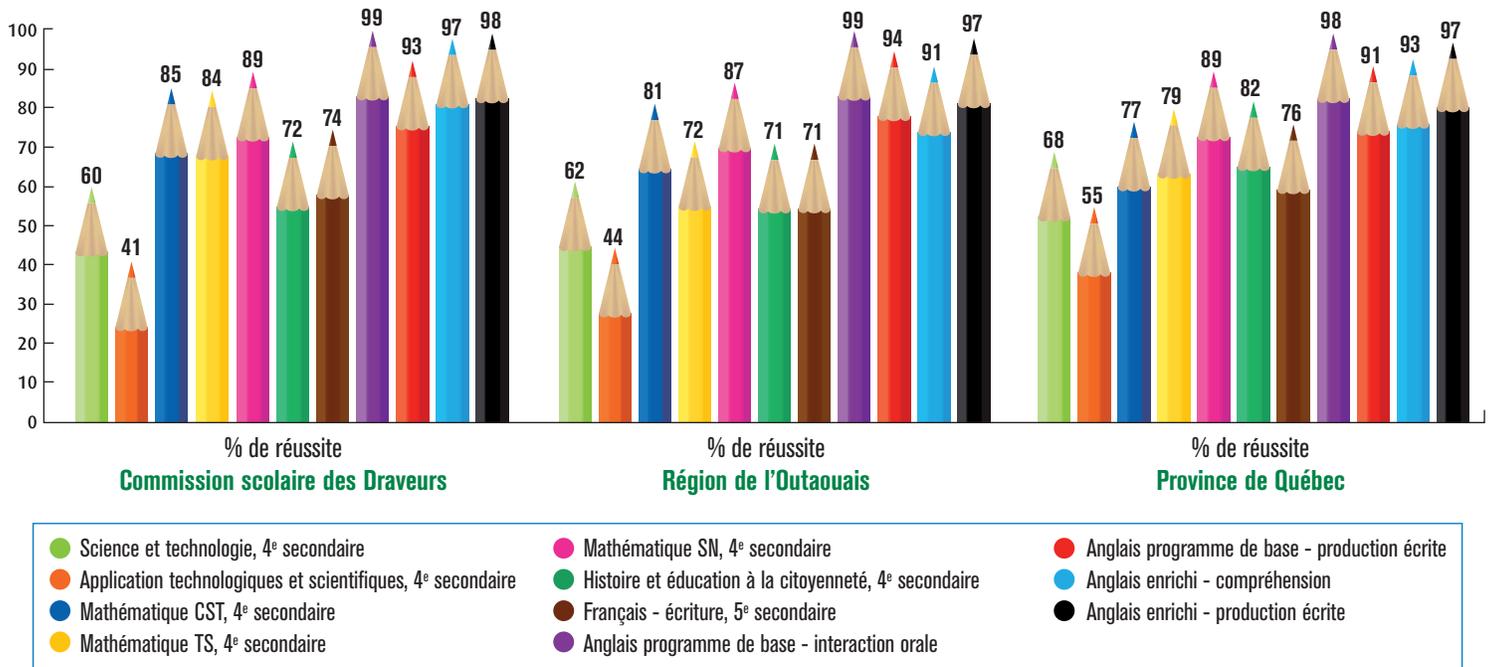
## But 5

### L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle

Le seul objectif associé au **But 5** de la convention de partenariat vise l'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en continuité avec la formation générale des jeunes. En 2010-2011, on en comptait 84 et on espérait atteindre 102 nouveaux élèves au cours de l'année 2015-2016. À cet égard, notre cible n'a pas été atteinte puisqu'on en a accueilli seulement 77 en provenance du secteur jeunes. Cependant, si on additionne les élèves de moins de 20 ans en provenance de la formation générale adulte, on obtient un total de 183. Il appert que la plupart des élèves passent d'abord par le secteur de la formation générale des adultes pour ensuite intégrer la formation professionnelle, mais il importe de préciser que chez les moins de 20 ans, ce passage s'effectue le plus souvent en continuité, c'est-à-dire sans décrochage scolaire.

# Des chiffres sur la réussite

## Résultats des élèves de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> secondaires aux épreuves ministérielles uniques de juin 2016



Résultats à l'examen unique seulement, sans tenir compte de la composante « résultat durant l'année ».

## Revenus et dépenses année 2015-2016

### ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

#### REVENUS

Subventions	126 278 498 \$	69%
Taxe scolaire	40 160 702 \$	22%
Autres revenus	16 549 217 \$	9%
	<b>182 988 417 \$</b>	<b>100%</b>

#### CHARGES

Enseignement et formation	86 906 337 \$	46%
Soutien à l'enseignement	43 642 829 \$	24%
Service de garde et transport	20 166 428 \$	11%
Administration	7 118 541 \$	4%
Biens meubles et immeubles	21 462 609 \$	12%
Financement	3 677 739 \$	2%
Autres charges	1 000 964 \$	1%
	<b>183 975 447 \$</b>	<b>100%</b>

**DÉFICIT** (987 030) \$

### SOMMAIRE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2016

ACTIFS FINANCIERS	35 411 120 \$
PASSIFS	(159 132 281) \$
DETTE NETTE	(123 721 161) \$
ACTIFS NON FINANCIERS	133 471 152 \$

**EXCÉDENT ACCUMULÉ\*** 9 749 991 \$

\* Pour calculer les surplus libres, il faut exclure de l'excédent accumulé :

La valeur comptable nette des terrains (8 312 925) \$

La subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs (5 790 873) \$

(4 353 807) \$

**SURPLUS LIBRES** 0 \$